



ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

Présent pour vous

INSCRIPTION OU RETRAIT DE LA BANQUE DE MAÎTRES DE STAGE

La Direction de l'admission et du perfectionnement procède actuellement à la mise à jour de sa banque de maîtres de stage. Cette banque est accessible aux étudiants ainsi qu'aux pharmaciens via notre site Internet à l'adresse www.opq.org.

Pour agir à titre de maître de stage, vous devez obligatoirement rencontrer les exigences suivantes :

- 1- Être inscrit au tableau de l'Ordre depuis au moins deux (2) ans;
- 2- Avoir participé à au moins une activité de formation continue au cours de l'année précédant le début du stage;
- 3- N'avoir aucune restriction à votre permis d'exercice de la profession;
- 4- Avoir un dossier exempt de toute condamnation disciplinaire depuis au moins trois (3) ans;
- 5- N'avoir fait l'objet d'aucune recommandation défavorable de la part du comité d'inspection professionnelle.

La formation pratique du futur professionnel représente une période d'apprentissage enrichissante pour chaque étudiant. Nous vous invitons donc à collaborer en grand nombre à la formation pratique de nos futurs collègues.

Si vous voulez **devenir maître de stage** ou si vous désirez **retirer votre nom** de la liste actuelle, veuillez remplir et retourner le formulaire par télécopieur au numéro 514 284-3420.

INSCRIPTION

Nom _____ Prénom _____ Numéro de permis _____

Nom de la pharmacie _____

Bannière _____ Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone _____

Secteur d'activités

Communautaire

Établissement de santé

Industrie

Autre _____

Niveau de stage

Premier cycle I

Premier cycle II

Premier cycle III

Internat

Disponibilité : *cochez toutes les périodes qui vous conviennent :*

Printemps

Automne

Semaine : Jour

Fin de semaine : Jour

Été

Hiver

Soir

Soir

RETRAIT

Je désire que mon nom soit retiré de la Banque de maîtres de stage disponible sur le site Internet de l'Ordre.

Signature _____ *Numéro de permis* _____